

#CAPF Carte Imagine R : une aide forfaitaire pour tous les lycéens

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) renouvelle son aide financière destinée aux familles, pour l'abonnement au forfait Imagine R scolaire des lycéens domiciliés sur le territoire de ses 26 communes.



Le Conseil Communautaire a décidé de maintenir la participation du Pays de Fontainebleau à hauteur de 72 Euros par an pour les lycéens (ou CAP/BEP) habitant l'une des 26 communes du territoire pour l'année scolaire 2021-2022.

Dans le cas d'une première demande, vous pouvez retirer les dossiers Imagine R dans votre mairie, au siège de la communauté d'agglomération (44 rue du Château à Fontainebleau) ou au local d'information voyageurs de la gare routière de Fontainebleau-Avon (gare SNCF). En cas de renouvellement, le formulaire vous est envoyé directement à domicile.

Il vous faudra faire tamponner le formulaire d'abonnement auprès de votre mairie ou de la communauté d'agglomération pour bénéficier de cette aide sur présentation d'un justificatif émanant de l'établissement scolaire.

Infos pratiques

N'oubliez pas l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF)! Les lycéens souhaitant bénéficier de cette aide doivent obligatoirement faire tamponner leur dossier en Mairie.

Les aides Mairie et CAPF peuvent être cumulées.

Document(s)

[Guide forfait imagine'R 2021-2022](#)

Contact

CCAS

4, avenue Paul Doumer

77590 Bois-le-Roi